

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

CAHORS ET DÉP^t: Trois mois, 5 fr.; Six mois 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t: — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS: L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS				De CAHORS à MONTAUBAN				De MONTAUBAN à CAHORS				De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS			
CAHORS	Libos	Poste	Omnibus	CAHORS	Libos	Poste	Omnibus	CAHORS	Montauban	Poste	Omnibus	CAHORS	Montauban	Poste	Omnibus	CAHORS	Capdenac	Poste	Omnibus	CAHORS	Capdenac	Poste	Omnibus
6 25	1 14	6 19	6 0	6 25	1 14	6 19	6 0	4 42	11 11	5 25	5 37	5 46	11 30	9 30	9 30	7 40	11 30	5 18	5 18	7 45	11 30	5 10	5 10

Cahors, le 12 Avril.

OU ALLONS-NOUS ?

République, Monarchie traditionnelle, Bonapartisme.

La France se trouve entre ces trois principes.

Qui a créé la situation nouvelle ?

Il faut avoir le courage de tout dire et ceux qui sont coupables doivent avoir le courage de tout entendre.

L'état présent est le résultat de la politique d'aventures qui, depuis trop longtemps, était celle du Parlement ; le résultat forcé de l'instabilité gouvernementale qui a fini par laisser la démocratie et par épouvanter la liberté.

On ne joue pas avec les aspirations d'un peuple, avec ses intérêts, avec sa prospérité, avec ses ardeurs et ses espoirs.

Sion méconnaît tout cela, on arrive à un état fiévreux d'où peut sortir un nouvel état de choses, une réaction, une poussée en avant, un système nouveau, une nouvelle incarnation d'un principe qu'on croit salutaire ou sauveur. On fait de la mauvaise besogne. On crée une idée. Cela peut s'appeler solutionnisme, boulangisme, tout ce que vous voudrez. Mais cela éloigne fatalement de la République les masses laborieuses, l'opinion électorale, les espérances de la démocratie.

Aujourd'hui, c'est le boulangisme qui tient le haut du pavé.

Ce n'est pas un principe, c'est un résultat, c'est un instrument.

On éprouve le besoin en France de voter pour quelqu'un contre quelque chose.

Il y a une cause à cet état de choses. La

cause est connue, elle est déplorable. Elle profite à quelques-uns qui s'en font une arme contre la République.

Quels sont donc ceux qui profitent de ce résultat et cherchent à mettre en avant un nouveau système ?

Ils s'appellent Thiébaud, Cassagnac, Rochefort, etc. Ils appartiennent à tous les partis, ils représentent les opinions les plus diverses et les plus opposées.

Que veulent-ils ?

La fin de la République ou la mort du parlementarisme. Ils le disent ; mais est-ce bien vrai ?

En réalité, ils travaillent pour une idée.

Dictature, Monarchie de juste-milieu, Empire autoritaire. Voilà tout ce qu'ils peuvent rêver.

Le Plébiscite demandé ne peut se faire que pour l'une ou l'autre de ces trois causes condamnées.

Les plébiscites mènent loin : Il y a eu un plébiscite en 1804 : quelques années après, nous avions la retraite de Moscou, le passage de la Bérésina, la déroute de Leipzig, l'invasion.

Il y a eu un plébiscite en 1815 : le mois d'après, c'était Waterloo et l'invasion.

Il y a eu un plébiscite en mai 1870 : trois mois après, c'était Sedan et l'invasion.

Trois plébiscites,

Trois invasions.

Et voilà ce qu'on voudrait renouveler en France.

★★

Revue des Journaux

Le National :

M. Boulanger vient d'écrire qu'il n'accepterait pas de représenter les électeurs de la Dordogne à la

Chambre, et qu'il se réservait pour le Nord. M. Boulanger se moque à la fois des électeurs du Nord et de la Dordogne. Ce n'est pas aux électeurs, c'est à la Chambre qu'il doit donner sa démission. Il demeure légalement — fût-ce malgré lui — député de la Dordogne, jusqu'au jour où la Chambre réunie pourra recevoir sa démission. La Chambre se réunit le 21. L'élection du Nord a lieu le 15. Par ce simple rapprochement de dates, il est facile d'établir que le désintéressement de M. Boulanger n'est qu'une fumisterie.

Le Journal des Débats :

En face de la concentration de l'anarchie et du césarisme, nous en avons une autre à faire. Le ministère donne lui-même le signal de la déroute en abandonnant tout le premier les positions que nos adversaires attaquent et en menant avec eux ou derrière eux l'assaut contre les institutions qu'ils veulent renverser.

Dans une situation pareille, la distinction entre royalistes et républicains n'a plus de raison d'être. A l'heure où nous sommes, on est ou on n'est pas contre le radicalisme ; on est ou on n'est pas contre la Commune, contre le despotisme de la rue ou le despotisme d'un soldat, contre leurs parusians déclarés ou auxiliaires inconscients, ceux-ci plus que les autres, contre tous les périls intérieurs qu'ils entraînent à leur suite. Voilà désormais la seule classification à établir. Elle est déjà devenue bien difficile, elle est pourtant possible encore. Nous craignons bien qu'il ne soit trop tard pour la faire dans six mois.

Le Siècle :

Est-ce que les parlementaires ne relèveront pas le défi de l'homme qui se proclame l'adversaire du Parlement, qui déclare à tout venant qu'il a provoqué la Chambre en duel et qui, dans sa lettre de remerciements aux électeurs de la Dordogne, parle de la représentation nationale comme pourrait en parler un fauteur de coup d'Etat ? Est-ce que le gouvernement ne comprendra pas enfin la nécessité de faciliter au pays les moyens de se ressaisir en modifiant le mode électoral de l'assemblée du Palais-Bourbon ? Les parlementaires doivent se défendre, il faut que le scrutin de liste, ce sabre des

politiciens qui peuvent égorger la liberté, soit brisé par le Parlement et qu'on en revienne au scrutin d'arrondissement, le seul qui puisse déjouer les tentatives plébiscitaires.

La Paix :

Le courant césarien a pris naissance au Palais-Bourbon ; voilà la vérité. Ce sont les divisions des républicains dans la Chambre qui ont rendu possible un plébiscite sur le nom du général Boulanger. Dire la cause du mal, c'est dire quel peut être le remède.

La République française :

Un vent de folie souffle sur le suffrage universel.

Parlant du mouvement de désaffection à la République, le *Moniteur* dit :

Ce n'est pas seulement dimanche dernier que les électeurs départementaux ont témoigné au régime républicain l'impopularité sous laquelle celui-ci succombera. Nous avons eu maintes fois déjà l'occasion de signaler les succès remportés par les conservateurs dans les élections départementales.

A chaque scrutin nouveau, les républicains perdent un siège ou voient diminuer leur majorité, et le moment est proche où ce mouvement, s'accroissant toujours, donnera la majorité, la vraie majorité, la majorité raisonnée et voulue, aux hommes d'ordre et de sentiments modérés qui seuls peuvent arracher le pays à la ruine.

C'est dans les élections départementales qu'il faut aller chercher la véritable indication de l'opinion publique. Les républicains s'en rendent compte ; mais ils s'efforcent de le dissimuler. Il nous appartenait de faire ressortir la signification indéniable des élections départementales de dimanche.

On lit dans les Débats :

Les pièces relatives à la propagande boulangiste que vient de publier le *Matin* faisaient partie du dossier formé par le ministère de l'intérieur et avaient été remises par M. Sarrien au général Favier, président du conseil d'enquête.

Le cabinet Tirard s'était préoccupé de la question de savoir si le gouvernement pouvait apporter ces

prise presque aussitôt réprimée, mais non pas assez rapidement pour ne pas être aperçu par l'inconnu.

— Vous m'avez reconnu, n'est-ce pas ? dit celui-ci avec un sourire triste ; moi aussi, malgré votre déguisement, je vous ai reconnu : vous êtes Navaja.

— Oui, et vous, vous êtes Sébastian, n'est-ce pas ?

— Je suis Sébastian, en effet.

— Cette rencontre est étrange, murmura l'aventurier. Vous n'êtes donc pas mort ?

— Pas encore, mais sans doute cela ne tardera pas, répondit l'ancien matelot avec un soupir. Si vous êtes à ma recherche, faites de moi ce que vous voudrez, je ne me défendrai pas, je n'en aurais point la force.

— Je ne suis pas chargé de vous arrêter, vous n'avez rien à redouter de moi ; d'ailleurs, tout le monde vous croit mort.

— Le Mayor aussi ?

— Oui, c'est moi qui lui ai annoncé votre mort.

— Un éclair de joie passa dans le regard de l'ancien matelot.

Le pauvre diable n'était plus que le spectre de lui-même ; il était horriblement pâle, ses yeux étaient caves, ses traits tirés, son visage d'une pâleur d'ivoire ; son bras gauche était enveloppé de linges ensanglantés ; il semblait ne se soutenir qu'avec peine et n'avoir plus qu'un souffle de vie.

— Nous avons la nuit tout entière pour causer, reprit Navaja ; soupçons d'abord, je vous avoue que j'ai grand appétit. Vous devez avoir soupé depuis longtemps déjà, mais si l'on ne peut toujours manger on peut toujours boire, et j'espère

120 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

LES AVENTURES

D'un Peau-Rouge

A PARIS

ES FAUVES DES SAVANES

DEUXIÈME PARTIE

XXI

COMMENT NAVAJA SOUPA AVEC SÉBASTIAN, QU'IL AVAIT TUÉ, ET LUI SAUVA LA VIE.

L'aventurier s'avisait d'employer le moyen suprême de tous les voyageurs égarés, c'est-à-dire de se confier à l'intelligence de son cheval, et au lieu de le diriger, de se laisser diriger par lui.

Il lui mit donc la bride sur le cou en lui disant, comme si l'animal eût pu le comprendre :

— Ma foi, Negro, mon ami, arrange-toi comme tu pourras ; moi j'y renonce, cherche toi-même la route, ma bonne bête.

Le cheval qui, depuis plus d'une heure, ne marchait qu'avec une difficulté extrême et commençait même à butter assez souvent, sembla comprendre l'appel pressant de son maître.

Il releva fièrement la tête, s'ébroua, poussa un hennissement joyeux et, faisant un brusque crochet sur la droite, il partit au galop de chasse, sans apparence de fatigue.

— Il paraît que Negro m'a compris et qu'il a autant de hâte que moi de trouver un abri, murmura joyeusement l'aventurier ; laissons-le faire, nous verrons où il nous conduira.

Pendant cet aparté, le cheval continuait à détailler gaiement en s'émouchant les flancs de sa longue queue.

Cette course durait depuis environ une demi-heure, l'orage se déclarait définitivement, lorsque l'aventurier, dont le regard interrogeait anxieusement l'horizon, aperçut une lueur presque imperceptible encore et brillant dans la nuit comme une étoile.

— Le diable m'emporte si ce n'est pas un feu ! murmura Navaja. Il y a un campement près d'ici. Hum ! pourvu que Negro ne m'ait pas fourré dans quelque guépier.

Il regarda plus attentivement.

— Définitivement c'est un feu, reprit-il ; cette fois il n'y a pas à s'y tromper. C'est singulier, parfois ce feu disparaît pour reparaître un instant après. Qu'est-ce que cela signifie ? Bah ! nous verrons bien ! Que risquai-je ? Je suis armé ; si l'on m'attaque, je me défendrai ; mais pourquoi diable cette lueur s'éclipse-t-elle ainsi ?

Depuis quelques minutes le cheval avait quitté la savane et s'était engagé sous le couvert d'une forêt vierge.

Il n'avait pas ralenti son pas et continuait à galoper avec la même ardeur.

Tout à coup une voix rude se fit entendre, criant d'un ton de menace :

— Qui vive !

— Ami, répondit aussitôt l'aventurier en arrêtant son cheval.

pièces à la tribune du Parlement, mais il voulait avoir une consultation juridique à ce sujet. Le cabinet reconnaissait d'abord qu'aux termes de la loi, le gouvernement est autorisé à prendre connaissance de la télégraphie privée dans l'intérêt de la sûreté de l'Etat; il se demandait ensuite si après avoir pris connaissance de la correspondance télégraphique du général Boulanger, le gouvernement pouvait, en outre, la divulguer en séance publique devant les Chambres ou en faire usage en prévision d'une discussion devant le conseil d'enquête.

Les juristes, invités à donner leur avis, auraient reconnu le droit du gouvernement et, après cette consultation, le cabinet Tirard était décidé à faire connaître toutes les pièces du dossier Boulanger.

En particulier il avait résolu de le communiquer à la Chambre, en réponse à l'interpellation Rivet sur la politique générale du cabinet. Le vote de l'urgence sur la révision constitutionnelle ayant provoqué la chute du cabinet, l'interpellation Rivet n'a pu se produire et le gouvernement n'a pu, par suite, mettre son projet à exécution.

On lit dans le Paris :

Le général Boulanger vient d'affirmer à un de nos rédacteurs qu'il ne porterait, pour sa part, aucune plainte contre le journal qui a publié les dépêches privées. Il estime que la plainte adressée au parquet par le comte Dillon suffit à donner à l'affaire le caractère qu'elle doit avoir. Le général paraît, d'autre part, persuadé que la divulgation de ces dépêches est le fait des membres les plus influents du cabinet qui a précédé le ministère Tirard.

Le Temps revient sur les dépêches divulguées par le Matin, et dit :

L'authenticité de ces documents est reconnue des auteurs eux-mêmes, puisqu'ils accusent ceux qui les ont publiés de les avoir volés. Mais, volés ou non, ils n'en subsistent pas moins; ils sont aujourd'hui acquis au débat; et le procès par lequel on espère faire une diversion pourra établir peut-être que le moyen par lequel ils sont tombés dans le domaine public n'est pas très régulier, mais certainement il ne fera pas que ces dépêches n'aient pas été écrites, et ne servent à éclairer d'un singulier jour la conduite politique et militaire de M. Boulanger.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

CONSEIL GÉNÉRAL DU LOT

Séance du 9 avril

Le conseil général s'est réuni lundi, pour la session d'avril, sous la présidence de M. Cambres, président.

M. le préfet du Lot assistait à la séance.

Étaient présents : MM. Calmon, Duphénieux, Mayzen, Vaissé, Faourie, Delport, Pauliac, Rozières, de Verniac, Béral, Bergon, Talon, Vival, Lachèze, Relhié, Pradines, Taillade, Brugaliers, Deloncle, de Pradelle.

MM. de Lamaze et le baron Dufour se font excuser de ne pouvoir venir pour la session.

Après la lecture du procès-verbal de la der-

que vous me tiendrez joyeuse compagnie.

— Depuis trois jours, répondit l'ancien matelot d'une voix sourde, je n'ai mangé que quelques fruits sauvages; je meurs littéralement de faim.

— Cordieu ! pourquoi ne le disiez-vous pas tout de suite ? s'écria l'aventurier, ému malgré lui d'une si grande détresse.

— J'ignorais, quand je vous ai reconnu, dans quelles intentions vous veniez.

— Je n'en avais pas d'autres que de me garantir de l'orage. Vous avez eu tort de vous défier de moi, je ne veux en aucune façon vous faire du mal. Tout est prêt; mangez et buvez sans crainte et surtout sans arrière-pensée, vous êtes avec un ami.

— Je le vois maintenant. Merci, j'accepte.

Le repas commença aussitôt et sans plus de préambules.

Il fut homérique.

Nous ne le décrivons pas.

Il suffit de constater que ce que mangèrent et burent les deux hommes fut véritablement prodigieux.

Cependant, malgré sa longue abstinence, ce ne fut pas Sébastien qui fit le plus honneur à ce festin de Gargantua.

Après avoir bu un dernier coup d'eau-de-vie de France, les deux hommes allumèrent leurs pipes, et Navaja, après s'être commodément installé, pria son compagnon et ancien ami de lui raconter ce qui lui était arrivé depuis qu'ils s'étaient séparés, demanda à laquelle Sébastien acquiesça de la façon la plus charmante.

Au dehors, l'ouragan déchainé faisait rage.

Sébastien se leva, remit du bois au feu, puis il

nière séance du mois d'août 1887, M. le président fait l'éloge de M. Léopold Limayrac, le doyen du conseil général du Lot, décédé depuis la dernière session tenue par l'assemblée départementale.

Divers vœux, demandes de souscriptions ou rapports sont renvoyés aux commissions compétentes.

Le conseil s'ajourne ensuite à demain, 2 heures de l'après-midi, pour statuer sur les affaires qui seront soumises par les commissions.

Séance du 10 avril.

M. le président renvoie aux commissions la demande relative à la liquidation de retraite de M. Francoual; celle de la création d'un facteur boîtier à Viac, et une autre relative au chemin d'intérêt commun n° 89.

— M. Brugaliers, président de la commission départementale, fait un long rapport sur l'affaire du chemin vicinal de Labastide-Marnhac à la halte des Sept-Ponts.

Il fait l'historique de cette question, il prouve, en fait comme en droit, que le maire de Labastide-Marnhac, comme M. le Préfet, ont méconnu les droits de la commission départementale et du Conseil général, qui s'étaient prononcés pour le classement du tracé par le vallon des Bornes, tracé déjà adopté par la majorité du conseil municipal de la commune de Labastide-Marnhac et dont les études avaient été faites par les agents-voyers.

Le Conseil, approuvant les termes du rapport, décide qu'une expédition sera envoyée au Conseil d'Etat avec le vœu qu'une prompt solution soit donnée.

— Le sieur Fréjaville, d'Arcambal, sollicite en faveur de son fils, demi-boursier de l'Etat à l'Ecole nationale d'arts-et-métiers d'Aix, le complément de la bourse sur les fonds départementaux. Cette demande est renvoyée à la session d'août.

— Il rejette aussi la demande formée par le sieur Proupech, de Cornac, à l'effet d'obtenir un secours qui lui permet de pourvoir au paiement du trousseau de son fils, élève-maître à l'école normale d'instituteurs de Montauban.

— Le crédit réclamé par le ministre de l'intérieur, pour la création d'un emploi d'inspecteur du service des sapeurs-pompiers dans le département du Lot est rejeté.

— Le conseil fixe à 1105 fr. la liquidation de retraite de M. Vyssières, chef de bureau à la préfecture.

— Création d'une chaire d'agriculture au collège de Figeac. Les appointements du professeur s'élèveront à 2,400 francs. L'Etat paiera les deux tiers, la ville de Figeac la moitié de l'autre et le département le reste, soit 400 fr.

Cette création est adoptée en principe.

Primes pour la destruction des animaux nuisibles :

Les primes décernées ont été fixées jusqu'à ce jour de la manière suivante : un renard 10 francs une loutre, 8 ; un blaireau, 6 ; une fouine ou une martre, 5 fr.

Dans le courant de l'année dernière et pendant le 1^{er} trimestre le nombre d'animaux nuisibles détruits a été considérable, de telle sorte que le crédit de 200 francs a été dépassé.

Dans le courant du premier trimestre il a été tué 31 renards, 2 loutres, 10 blaireaux, 119 fouines, 8 martres, en tout 170 animaux nuisibles.

1,013 francs seraient nécessaires pour payer ces primes avec le taux ordinaire; mais afin d'alléger le budget, M. le préfet propose de réduire ces pri-

reprit sa place et entama son récit, que Navaja écouta avec la plus sérieuse attention, mais dont nous passerons la première partie sous silence, car nous l'avons déjà précédemment raconté au lecteur.

Lorsque Sébastien arriva à la scène de la clairière et aux assises du juge Lynch, Navaja l'interrompt brusquement en lui disant :

— Passez tout cela, compagnon, et venez tout de suite à la façon dont vous avez réussi à échapper à la mort.

— Pourquoi donc ? demanda Sébastien avec étonnement, ce passage est peut-être le plus intéressant de tout ce que j'ai à vous raconter.

— Je ne dis pas non, mais je le connais certainement aussi bien que vous; j'ai assisté à toute l'affaire.

— Comment cela ? je ne vous ai pas vu ?

— J'étais là cependant et, à ce sujet, compagnon, j'ai un aveu à vous faire.

— Un aveu à moi ? Je ne vous comprends pas.

— Cela ne m'étonne pas, mais bientôt vous comprendrez. Voici la chose en deux mots : J'étais caché ou plutôt embusqué au sommet d'un arbre et j'ai assisté invisible à tout ce qui s'est passé; j'ajouterai que le coup de feu que vous avez reçu a été tiré par moi.

— C'est vous qui avez tiré ?

— Parfaitement.

— Et d'après l'ordre du Mayor sans doute ?

— Peut-être, répondit Navaja avec un sourire équivoque qui sous-entendait bien des choses.

— J'en étais sûr, dit Sébastien avec ressentiment; mais tout n'est pas fini entre le Mayor et moi, ajouta-t-il d'un ton de menace, nous nous

mes et de les fixer ainsi qu'il suit : Renard, 5 francs; loutre et blaireau, 3 francs; fouine et martre 2 fr. 50 et la dépense ne s'élèverait plus qu'à 508 fr. 50.

Le Conseil général décide de payer l'arriéré et supprime du budget toute prime pour la destruction des animaux nuisibles.

Mariage. — Le 25 avril aura lieu à Pau le mariage de M. le docteur Daniel Ausset avec M^{lle} de Jouffreau de Lagerie.

M. Daniel Ausset est le fils de M. le docteur Ausset, si estimé dans notre ville.

M^{lle} de Jouffreau de Lagerie descend d'une famille de magistrats. Son grand père M. de Lespinasse était avocat-général à la Cour de Pau, et son père, conseiller à la même Cour.

Notariat. — Par décret de M. le président de la République, M. Georges Pradines a été nommé notaire à Limogne, en remplacement de son père, M. J. Pradines, démissionnaire. M. G. Pradines a prêté le serment d'usage à l'audience du tribunal civil de Cahors, le 9 avril.

Contributions indirectes. — Par décision de M. le directeur général des contributions indirectes, M. Laborie, surnuméraire à la sous-direction de Souillac, est nommé commis à Nantes.

Rappel des juments en dépôt.

— Les cultivateurs qui ont reçu en dépôt des juments appartenant au département de la guerre vont être mis en demeure de les réintégrer.

Ces juments seront classées en deux catégories : celles qui peuvent être utilisées pour la remonte de la cavalerie et qui seront aussitôt mises en service; celles qui sont impropres à cet usage seront vendues à l'amiable.

Un délai sera accordé pour les juments pleines ou suitées et pour celles atteintes de maladies graves.

Les détenteurs de ces animaux devront, à bref délai, faire leur déclaration à la gendarmerie.

Classement des chevaux et muets. — Avis. — M. le ministre de la guerre a informé les préfets qu'il ne serait pas procédé, cette année, à l'inspection et au classement des chevaux et muets susceptibles d'être requis en cas de mobilisation de l'armée.

Saint-Cyr. — Les compositions pour les examens d'admission à l'école militaire de Saint-Cyr se feront les 11, 12 et 13 juin, à Bordeaux, à Toulouse et à Montpellier.

Collège de Figeac. — Par arrêté ministériel du 10 mars 1888, les professeurs du collège de Figeac ci-après désignés recevront, à dater du 1^{er} janvier 1888, le traitement minimum auquel leur donne droit leur classement, savoir :

M. Azais, professeur de physique, 1^{er} ordre, 4^e classe.

M. Driesler, professeur d'enseignement spécial, 1^{er} ordre, 4^e classe.

M. Prieur, professeur de rhétorique, 1^{er} ordre, 4^e classe.

reverrons ! Quant à vous, compagnon, je ne vous garderai pas rancune de ce que vous avez fait et me vous pardonne franchement d'avoir essayé de me tuer pour servir la vengeance d'un autre.

— Vous vous trompez, mon camarade, dit Navaja, je n'ai pas le moins du monde essayé de vous tuer; j'ai au contraire voulu vous donner une chance d'évasion; il est vrai cependant que j'ai annoncé votre mort au Mayor et qu'il a reçu cette nouvelle avec joie, je dois en convenir.

— Oui, je comprends, il se félicitait d'être débarrassé de moi, mais patience !

— Voyons maintenant la suite de vos aventures ?

— A votre coup de feu, tous les chasseurs s'étaient lancés à votre poursuite. Moi, bien que la balle n'eût que traversé les chairs de mon bras gauche, je tombai comme si vous m'aviez tué...

Mais, me trouvant seul dans la clairière, abandonné accidentellement par les chasseurs, je me relevai vivement et, m'emparant d'un couteau qui se trouvait par hasard près de moi, je m'élançai dans les fourrés et je me mis à courir avec la rapidité d'un daim poursuivi par les chasseurs. Combien de temps dura cette course affolée ? Je ne saurais vous le dire. Je tombai épuisé au milieu d'un buisson. Je pensai tant bien que mal mon bras, qui me faisait beaucoup souffrir, et presque aussitôt mes yeux se fermèrent, et malgré tous mes efforts pour rester éveillé, je m'endormis d'un sommeil presque léthargique. Quand je m'éveillai, le soleil était presque au niveau de l'horizon; je me remis en route, cueillant çà et là des fruits sauvages pour tromper la faim et la soif qui me dévoraient; le hasard me fit trouver

M. Saillard, professeur de 5^e, 1^{er} ordre, 4^e classe.

M. Jean, professeur de mathématiques, 1^{er} ordre, 4^e classe.

M. Tissède, professeur d'allemand, 1^{er} ordre, 4^e classe.

Noyée. — On a retiré du Lot, près de Vernet, commune d'Asprière, le cadavre d'une jeune fille qui a été reconnue être celui d'Eugénie Delfau, originaire du Lot, âgée de 21 ans, domestique chez le sieur Bêteille, de Bouillac.

Le parquet de Villefranche a ouvert une enquête dans le but de savoir si cette mort est le résultat d'un accident, d'un crime ou d'un suicide.

Gourdon. — Une jeune femme, la nommée J..., de Maillol, âgée de trente ans, occupée à laver du linge dans le ruisseau de Bléou, s'est laissée choir dans l'eau et y a trouvé la mort.

St-Céré. — On vient de retirer des eaux de la Bave les dépouilles mortelles de M^{me} C..., qu'on avait perdue depuis quelques jours. On attribue ce cas de désespoir à des chagrins de famille.

La lune rousse s'annonce bien cette année ! A peine l'hiver se terminait-il, que voici, après quelques jours de soleil, les gelées blanches et même la glace revenue.

AGRICULTURE

Du Greffage

Si, dans l'établissement d'un vignoble, le greffage n'est pas l'opération la plus coûteuse, il en est sûrement la plus délicate; je ne dis pas difficile, car je ne voudrais, dans cette causerie, effrayer les viticulteurs de nos régions, déjà trop disposés à considérer la question du greffage comme l'obstacle le plus sérieux à la reconstitution du vignoble par le plan américain. Mais s'il est bon de ne pas décourager, il est bon aussi de prémunir le vigneron contre une trop légère appréciation des conditions nécessaires à la réussite et à la conservation de la greffe.

Le greffage de la vigne est une opération fort ancienne; les Romains l'ont pratiquée, et dans notre Midi, bien avant le phylloxéra, on y avait recouru chaque fois que l'on se trouvait en présence d'une souche épuisée par de longues années de taille et dont la charpente n'était plus formée que de cicatrices; ou bien, lorsque le sujet était infertile ou de mauvaise qualité. Mais dans ces années bénies on n'avait pas à se préoccuper de l'affranchissement du greffon, car il n'avait pas de phylloxéra pour manger ses racines. Que la fente fût faite en pleine ou de côté, le résultat était le même, la greffe était réussie et personne, n'avait intérêt à rechercher si le nouveau cep était alimenté, en tout ou partie, par les racines de l'ancienne souche. Ce n'est plus le cas aujourd'hui où toutes les racines françaises doivent être soigneusement exclues, afin que la jeune souche soit seulement alimentée par les racines américaines.

Les conditions de réussite d'une greffe sont multiples; elles dépendent de l'état du greffon,

cet arbre creux dont je fis ma demeure. On n'avait pas songé à m'enlever mon tabac, ma pipe et mon briquet. Ce fut ce qui me sauva, en me permettant d'allumer du feu. Mais manquant des armes nécessaires pour chasser, j'en fus réduit à ne me nourrir que de quelques fruits insuffisants pour calmer ma faim; le découragement s'empara de moi, et dans quelques heures peut-être je serai mort, si vous n'étiez pas si heureusement venu à mon secours.

— J'en suis charmé pour vous et pour moi, mon camarade; je compléterai ma bonne action en vous fournissant les armes nécessaires à votre défense.

— Vous feriez cela ?

— Tout de suite, si vous voulez. Voici un rifle, un machette, deux revolvers à six coups, de la poudre et des balles. Etes-vous satisfait ?

— Oh ! satisfait, oui, s'écria-t-il, et plus reconnaissant que je puis vous dire; mais vous ?

— Ne vous inquiétez pas de moi, je suis armé jusqu'aux dents; je ne sais pourquoi, en quittant le camp, la pensée m'est venue de prendre toutes mes armes en double; c'était un pressentiment, ajouta-t-il en riant.

— Merci mille fois, vous me rendez la vie. Si quelque jour vous avez besoin de moi, vous ne me trouverez pas ingrat.

— Je l'espère. Mais, dites-moi, que comptez-vous faire maintenant ? Retournez-vous près du Mayor ?

— Pour rien au monde, s'écria-t-il avec un geste de dénégation.

— Mais alors où irez-vous ?

GUSTAVE AIMARD. (A suivre)

de celui du sujet, de la température de l'influence des milieux et surtout de la manière d'opérer.

Les viticulteurs du Sud-Ouest ont en général tout avantage à prendre exemple et à suivre la voie tracée pour la reconstitution des vignobles par leurs confrères du Midi, mais nous croyons qu'il y a une exception à faire en ce qui concerne la pratique du greffage qui exigera des soins beaucoup plus minutieux dans la région moyenne que sous le climat méditerranéen, si favorable à la vigne. Dans ce pays de prédilection, la vigne est en sève pendant longtemps, la période favorable à la soudure est plus longue, le tissu cellulaire et secrété avec tant d'abondance que la cicatrice se fait vite et que quelque déficteusement qu'ait été fait l'assemblage, la soudure ne s'en opère pas moins, rapidement recouverte qu'elle est par le tissu qui s'agglutine et se sig-nifie en forme de bourrelet.

Nous avons déjà donné nos conseils pour la conservation des greffons dans le sable sec ; vingt-quatre heures environ avant de s'en servir il faut les mettre à l'eau, s'assurer que le sarment est bien *aoulé* et qu'il est resté vert sous l'écorce.

En ce qui concerne le porte-greffe ou *sujet*, il faut qu'il soit vigoureux et sain dans toute l'épaisseur de son bois ; il arrive souvent de rencontrer, surtout chez les *riparia* un côté mortifié ; dans ce cas on doit opérer la section au-dessous jusqu'à la rencontre de la partie intégrale ; si on ne pouvait obtenir ce résultat à cause de la profondeur de la nécrose, il vaudrait mieux renoncer au greffage et attendre une nouvelle pousse saine, bonne à greffer l'année suivante.

Le succès du greffage dépend beaucoup plus qu'on ne le pense généralement de l'état de la température de l'air et du terrain, c'est-à-dire de l'influence du milieu. Il faut qu'il y ait soudure, qu'il y ait concordance dans la formation du tissu cellulaire du greffon et du sujet ; un certain degré de chaleur est nécessaire pour ce commencement de travail ; le buttage du greffon a pour but de le préserver de la dessiccation pendant le temps nécessaire pour le réchauffement du terrain qui doit déterminer la pousse du porte-greffe. Pour peu qu'un retard se produise dans la rencontre des cellules, l'échange de sève n'est plus possible, la véritable soudure ne peut avoir lieu. Il n'y a qu'un rapprochement plastique que la moindre circonstance fortuite peut détruire d'un moment à l'autre. De ces faits constatés et affirmés par l'expérience, on doit en tirer cette conclusion qu'il vaut mieux greffer tard que tôt.

Nous ne dirons rien du système de greffe en *fente ordinaire* que tous nos lecteurs connaissent pour l'avoir employée sur leurs vignes françaises ; ne pouvant être appliqué qu'à de grosses souches vieilles, ce procédé n'a pour nous aucun intérêt aujourd'hui. Il n'en est pas de même du système de la greffe en *fente pleine*, qui est le plus généralement adopté à cause de la facilité de son exécution. Il suffit, en effet, de couper le sujet au niveau du sol après l'avoir débarrassé. A l'aide d'un couteau ou mieux d'une serpette, on le fane par le milieu ; le greffon est choisi d'un diamètre égal et taillé en biseau sur ses deux faces ; on introduit ensuite le greffon dans la fente en ayant soin de le faire affleurer le plus possible des deux côtés. L'inconvénient de ce genre de greffe est d'être peu solide et de provoquer la création de bourrelets volumineux recouvrant les languettes qui en se pourrissant peuvent entraîner la mort de la jeune souche.

La greffe en *fente anglaise* est de beaucoup préférable, surtout dans le Sud-Ouest ; elle seule peut fournir des soudures irréprochables, sans bourrelets à cicatrices allongées, peu renflées et ne risquant pas de nuire au bon fonctionnement ultérieur de la plante. Pour opérer cette greffe il faut que *sujet* et *greffon* soient d'un diamètre égal ; l'un et l'autre sont taillés en biseau, puis refendus verticalement vers le milieu de la section. Sa fente doit être très peu profonde ; l'assemblage se fait de telle sorte que la languette de chacun d'eux pénètre dans la fente de l'autre. Si la greffe est bien faite, toutes les sections doivent porter à plat les unes sur les autres et se recouvrir parfaitement sans vide ni jour ; elle doit rester assemblée de telle sorte que l'on puisse à la rigueur se passer de ligature.

La meilleure ligature est celle qui ne gêne pas le développement des jeunes tissus dont la délicatesse est extrême, et qui puisse disparaître par la pourriture aussitôt que la soudure a acquis une solidité suffisante pour supporter les rameaux.

C'est pour cette raison que nous donnons la préférence au raphia que l'on ne doit pas *sulfater* comme lorsqu'on le destine à fixer le sarment au tuteur.

Quand la greffe est bien faite, *emmaillottée* dans la ligature qui sert seulement de *gaine de*

protection, il est inutile d'entourer le tout d'*argile pétrie*. Cette précaution est assez utile dans la greffe en fente pleine alors que les languettes sont disposées à l'écartement.

Quelque soit le système de greffe employé, le buttage est indispensable ; si le terrain est caillouteux ou garni de mottes ; il est fort utile d'ensabler les greffons. Un manchon ou tube en zinc de 20 centimètres de hauteur et de 10 centimètres de diamètre est passé par dessus le cep greffé, puis il est rempli par en haut, sa partie inférieure reposant sur le terrain. La terre destinée au buttage est ramenée contre les parois extérieures du tube, qui est alors enlevé par sa partie supérieure, le sable est ainsi maintenu autour du greffon.

Nous continuerons de parler du greffage dans notre prochaine chronique.
(Courrier de Tarn-et-Garonne) F. DASCIER.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

RAPPORT DE FIN D'ANNÉE

Par M. LAROUILLE, secrétaire général
(Suite et fin).

Après M. Malinowski, M. Bourrières nous a vivement intéressés par la lecture du livre de raison d'un paysan, et ses observations sur la *pluie dite de soufre* constatée à Cahors le 7 juin 1887, — observations reproduites avec un commentaire élogieux de M. Camille Flammarion dans la *Revue de l'Astronomie*.

M. Baudel, proviseur au Lycée d'Albi, nous a communiqué entre autres travaux, une notice sur notre distingué compatriote Rayet, mort trop jeune pour la science où son nom allait acquérir une célébrité méritée. M. l'abbé Gary, à son tour, vous a fait connaître les relations qui existaient, au Moyen-Age, entre La Belgique et Roc-Amadour, et qui suffirent pour établir combien s'étendait jadis au loin la renommée de ce sanctuaire. Enfin — j'ai fait la promesse d'être bref et je le tiens — M. J. Blanc, séparant, dans Delestre, le philosophe de l'écrivain, a laissé le fou à la galerie où l'a placé M. Greil, pour mettre en relief les qualités apparues dans celui qui cherchait la solution d'obscurs problèmes métaphysiques.

Sont ensuite venus à nous deux poètes avec leurs fictions rimées. M. Rouquet nous a dit quelques unes de ses pièces : *le Char de la Misère*, écrite dans un style imité de F. Coppée, et un nombre de sonnets gracieux, en français et en patois. M. Salomon s'est, à tort, borné à nous lire une poésie : *l'Hiver*, où se révèle son talent facile et primesautier.

Dans un autre ordre d'idées, il me paraît que nous manquerions à notre devoir en ne remerciant pas ici ceux de nos collègues qui nous ont fait hommage d'opuscules ou de travaux intéressants pour nous à des titres divers. Ainsi, M. le maire de Cahors nous a envoyé le volumineux Catalogue de la bibliothèque de la ville dressé par M. F. Cangardel ; M. H. Valette une série d'anciens édits, arrêts, etc. ; M. Delpérier une jolie plaquette sortie de son imprimerie : *Documents pour servir à l'histoire des Masques en Quercy*, par M. L. Greil ; M. Girma, une étude du colonel Heimeberg où il est parlé de Murceins, et une notice sur notre compatriote le général Dellard Galisque ; M. Jules Combarieu, une autre plaquette intitulée *la Municipalité de Cahors en 1790* ; M. Malinowski, ses *Ephémérides historiques et patriotiques du Quercy* ; M. Bergougnoux, sa belle publication, *l'Homme préhistorique en Quercy* ; M. Rouquet, sa brochure, *un Romelet de Campanet*, accompagnée d'éloges des écrivains auxquels il avait soumis ses productions ; M. Valdiguié, de nombreux spécimens de ses travaux photographiques réalisés d'après les dernières découvertes de son art aujourd'hui en pleine voie de perfection.

Si nous ajoutons à l'exposé qui précède que la Société a, au courant de l'année, organisé trois excursions archéologiques au village de Cénévières, remarquable surtout par son château, à Cajarc où nous avons été l'objet d'une hospitalité si gracieuse, et à Bonaguil dont il a paru attrayant de visiter les forges actuelles et l'imposante forteresse féodale ; si nous rappelons surtout l'éclat qui a présidé à la séance solennelle de la remise des récompenses à nos lauréats en 1887, il ressortira avec évidence que la Société des Etudes n'est pas restée au dessous de sa tâche, et que si elle s'est attiré de nouvelles et hautes sympathies, elle s'est efforcée de les mériter.

Il nous reste à parler des deux sections de Figeac et de Gourdon.

La première nous oblige à exprimer de nouveau le regret de la voir s'occuper de préférence de sujets étrangers au programme tracé. Ce sont tantôt des questions juridiques, tantôt des sciences générales qu'elle traite dans ses séances. Or il est pour nous de la dernière évidence qu'elle pourrait utiliser son temps d'une manière plus profitable et surtout plus intéressante. Avec les quatre voies ferrées qui rayonnent autour de leur ville, il serait aisé à nos honorables collègues de se livrer à des recherches utiles. Si leurs murs ne renfermaient

pas assez de matière à leur amour de l'étude, il y a, aux environs de Figeac, bien des observations à recueillir, bien des monuments dont l'histoire mériterait d'être écrite. Les châteaux de Cardaillac, de Lacapelle-Marival, d'Anglars, d'Assier, la magnifique église de cette localité ; les dolmens, et tant d'autres constructions dignes de l'attention des archéologues ou restes du passé, disséminés un peu partout, attendent encore leur monographie. Aussi espérons-nous que nos collègues voudront bien combler, un peu chaque année, les lacunes que nous constatons.

Quant à la section de Gourdon, elle est de fondation toute récente, et l'absence des procès-verbaux des quelques séances qu'elle a tenues nous empêche d'en parler plus longuement. Nous avons lieu de croire toutefois qu'elle justifiera la confiance que nous plaçons en elle.

Je termine, Messieurs, en vous remettant en mémoire que notre pays a perdu, il y a quelques mois, deux écrivains d'un talent différent, MM. Limayrac en Ange Pechméja.

M. Limayrac nous laisse son *Histoire d'une baronnie du Quercy*, couronnée par l'Académie française, œuvre consciencieuse bien qu'imparfaite de forme, et où l'homme de parti se démasque parfois, au détriment de l'œuvre.

Ange Pechméja était un poète de puissante envergure. Ses compositions, principalement celles de la dernière période de son existence se ressentent de l'état d'aigreur où l'avaient plongé l'oubli contre lequel il eut voulu réagir et l'abandon des amis d'autrefois.

C'est ce qui explique la note désespérée des *Strophes militantes*, ce livre le moins bon et le moins inspiré qui soit sorti de sa plume. Il y a cependant, dans ces pages brûlantes, telles strophes que Baudelaire aurait signées, tant leur rythme saccadé, parfois sauvage, donne à la pensée une force imprévue.

Les neuf dixièmes des productions de Pechméja sont inédites ; nous ne possédons de lui que le recueil cité ci-dessus et un roman en prose introuvable aujourd'hui, intitulé *Rosalie*. *Rosalie* semble être le récit d'aventures de jeunesse légèrement gazées ; l'auteur ne s'en défendait guère. Quoi qu'il en soit, le style a gardé l'empreinte d'une originalité rare ; il est gracieux et pittoresque. La lecture de ce livre offre le charme d'une idylle dans le genre des épisodes pleins de fraîcheur d'Henry Münger : *La vie de Bohême*. Il serait à souhaiter que la famille de M. Pechméja en autorisât la réimpression, ainsi que la mise au jour des petits chefs d'œuvres qu'a laissés en mourant ce compatriote aussi honnête et doux qu'il était ardent dans la lutte.

Telles sont, Messieurs, l'analyse et les réflexions que m'a inspirées un retour sur l'année qui s'écoule ; et en abandonnant les fonctions dont vous avez bien voulu, à deux reprises, m'honorer, je tiens à vous témoigner combien la bienveillance de chacun et de tous a rendu ma tâche facile et agréable.

THÉÂTRE DE CAHORS

Ce soir, aura lieu une représentation extraordinaire donnée au bénéfice de M^{me} Dumoulin.

Chacun voudra la remercier des agréables soirées qu'elle nous a fait passer cet hiver. Du reste, la pièce est on n'aurait de plus. On joue *Faust*, grand opéra en 5 actes et 8 tableaux, de Gounod.

La musique du 7^e de ligne prêtera son gracieux concours et attirera en foule les cadociens.

M^{me} Dumoulin remportera un succès de plus.

Bibliographie

Le BON JOURNAL illustré, paraît deux fois par semaine. Bureaux 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du numéro 210 (12 avril 1888). — Raoul Bonery. *Pauvre Rodolphe*. — Georges Ohnet. *Volonté* (suite). — André Theuriot. *Amour d'autonne* (suite). — Alphonse Daudet. *Tartarin de Tarascon* (suite). — Xavier de Montépin. *Le Secret du Titan* (suite). — Guillaume Livet. *La Maîtresse de Mazarin*. — Paul Gault. *L'illustre Casaubon*.

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal des voyages. Sommaire de la 1422^e livraison (7 avril 1888). — Cinq mois chez les Maures nomades du Sahara occidental, par M. Camille Douls. — 1887. — Texte et dessins inédits. — Onze gravures de J. Girardet et Eng. Girardet. — Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 804^e livraison (7 avril 1888). — Texte : Le général du Maine, par M^{me} de Nanteuil. — La tour Eiffel, par Maurice Daubin. — La Bouée, par Fernand Calmettes. — La France au Soudan, par Louis Sevir. — Dessins de Myrbach, Fernand Calmettes, Riou. — Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, 79, boulevard St-Germain, à Paris.

LA NATURE, Sommaire du 5 avril 1888. — Le portrait composite. Félix Hémet. — L'association française pour l'avancement des sciences. Congrès d'Oran. — Un paquebot de 15,000 tonnes. — Collier de sauvetage. — « Smithsonian Institution » de Washington (Etats-Unis). — L'ascenseur hydraulique à piston développable. — Un tatou nain. Maurice Maindon. — La navigation électrique sous-marine. E. H. — Bain portatif ; système de M. Gaston Bozérian. D^r Z. — Illusion d'optique. Les cercles straboscopiques. — Bibliothèque de la « Nature » : Mœurs et Monuments des peuples préhistoriques, par M. le marquis de Nadaillac. G. T. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 3 avril 1888. Stanislas Meunier. — Récréations scientifiques. — Dessin tracé par le feu. X... — Supplément : Boîte aux lettres. — Communications diverses. — Recettes et procédés utiles. — Bulletin météorologique de la semaine. — Bureaux 120, boulevard Saint-Germain, à Paris.

BOURSE. — Cours du 11 avril.

3 0/0	81 40
3 0/0 amortissable (ancien)	00 00
3 0/0 id. 1884	84 37
1/2 0/0 ancien	106 63
1/2 0/0 1883	106 70

Dernier cours du 11 avril.

Actions Orléans	1,300 00
Actions Lyon	1,267 50
Obligations Orléans 3 0/0	401 50
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	290 00
Obligations Lombardes (jouissance...)	000 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	350 00

ÉMISSION PUBLIQUE

de 150,000 Obligations Foncières
De la Société des immeubles de France
Remboursables à 1,000 Fr. en 75 ans
QUATRE TIRAGES PAR AN
Intérêt annuel : 15 Francs, payable trimestriellement

PRIX D'ÉMISSION : Fr. 387,50

PAYABLE COMME SUIT :

50 fr.	» en souscrivant le 18 Avril 1888
50 fr.	» à la Répartition, du 10 au 20 Mai 1888
50 fr.	» le 10 Novembre 1888
50 fr.	» le 10 Mai... 1889
50 fr.	» le 10 Novembre 1889
50 fr.	» le 10 Mai... 1890
50 fr.	» le 10 Novembre 1890
87 fr. 50	» le 10 Mai... 1891

PREMIER TIRAGE le 10 Juillet 1888

PREMIER REMBOURSEMENT le 10 Août 1888

GARANTIES :

Le produit de l'emprunt doit être exclusivement employé en Immeubles ou en Prêts hypothécaires garantis par des inscriptions venant en premier rang ou immédiatement après le Crédit Foncier de France. Les Obligations sont, en outre, garanties : 1^o par le Capital de 15 Millions entièrement versé ; 2^o par les Réserves, s'élevant ensemble à 3 Millions de Francs.

La Société des Immeubles de France, fondée en 1879, a toujours, depuis sa création, distribué à ses actionnaires un dividende représentant au minimum 5 % des capitaux versés.

L'inscription à la Cote officielle sera demandée

La SOUSCRIPTION aura lieu le 18 Avril

A PARIS :

- A la Société Générale, 54, rue de Provence.
- Au Crédit Industriel, 72, rue de la Victoire.
- A la Société de Dépôts et de Comptes Courants, 2 place de l'Opéra.
- A la Banque d'Escompte de Paris, place Vendôme.
- Au Crédit Foncier d'Algérie, 8, place Vendôme.
- A la C^{ie} Foncière de France, 366, rue St-Honoré.
- A la Société des Immeubles de France, 9, r. Marsoulier.

DANS LES DÉPARTEMENTS ET A L'ÉTRANGER
Chez tous les NOTAIRES et BANQUIERS correspondants du

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Dans toutes les Agences et Succursales des Sociétés désignées ci-dessus

Pour les détails voir le Prospectus

On peut, dès à présent, souscrire par correspondance En adressant les fonds à l'une des Sociétés désignées ci-dessus pour recevoir les souscriptions

Ou au CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Au compte de la Société des Immeubles

CHLOROSE, ANÉMIE, PALES COULEURS

Appauvrissement du SANG

FER BRAVAIS

Le meilleur et le plus actif de tous les ferrugineux

Dépôt dans la plupart des Pharmacies

LE VIN AROUD

au QUINA, au FER & à la VIANDÉ

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail ; les veilles, les excès ou la maladie.

Chez FERRÉ, ph^{en}, 402, r. Richelieu, PARIS, & Ph^{en}.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveauté pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etouffes pour amouplements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mouselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

Jacques FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

GRAND ENTREPOT

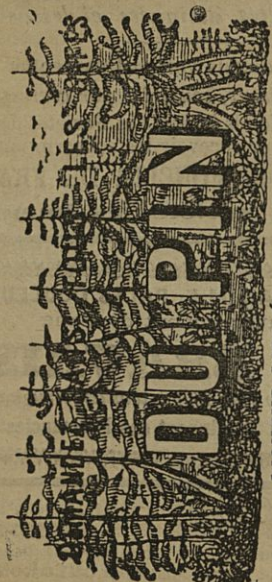
D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

- ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRANSAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G^{de} grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu la Grande
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOÏTE
Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants
PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter: Il est difficile de créer
l'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS
dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement
la base.
Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la
GRANDE CHARTREUSE



21 RÉCOMPENSES ET PRIX
MÉDAILLES D'ARGENT, OR
ET DIPLOME D'HONNEUR

PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR
MEMBRE DU JURY
CONCOURS EXP^{te} 1875-1876
On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

Maison spéciale d'Accouchement

DIRIGÉE PAR

M^{me} Angèle Raymond Gérardgeorge

Maitresse Sage-Femme

Rue des Augustins, 28, et place Ville-bourbon, 1, Montauban (T-et-G.)

PREND DES PENSIONNAIRES

Guérison radicale des Maladies de Matrice

Vin de Peptone de CHAPOTEAU

Pharmacien à Paris

La Peptone est le résultat de la digestion de la viande de bœuf par la pepsine comme par l'estomac lui-même. On nourrit ainsi les malades, les convalescents et toutes personnes atteintes d'anémie par épuisement, digestions difficiles, dégoût des aliments, fièvres, diabète, phthisie, dysenterie, tumeurs, cancers, maladies du foie et de l'estomac.

Dépôt: Toutes Pharmacies

DENTS & DENTIERS

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

* AUDOUARD *

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris.

Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris

CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze

A BRIVE

"POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ÉLIXIR LEUCODON"

Prévenant la Carie et le déchaussement de Dents ordonnée depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Boîte. — La Flacon 5 fr.

EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA

GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, dans les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ne reviendra qu'à 48 fr. 75

115 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

La 1^{re} liv. A 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 40 couleurs, est en vente chez tous les libraires d'un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 73, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} liv.

Établissement Hydrothérapique

CHEZ M^{me} SABATIÉ

CAHORS, 6 — Allées Fénelon, 6 — CAHORS

Bains de toute nature — Hydrothérapie complète chaude et froide. — Etuves. — Chambres pour malades.

Par la sécurité de son installation et sa tenue irréprochable, cet Etablissement entièrement refait à neuf, se recommande tout spécialement aux personnes désireuses du confort et du bien-être.

Toutes les Baignoires sont émaillées.

TARIF:

Douches de toute sorte, à piston, en jet, en pluie, ascendantes, etc., avec friction, ou massage, ensemble.....	1 fr.	Bain simple.....	0 fr. 75
Etuves, avec soins particuliers.....	2 fr. 50	Bains médicamenteux.....	1 fr. 50
Bains de vapeur, Sudation, Fumigation, etc.....	2 fr.	Bains sulfureux alcalins, de mer artificiels.....	1 fr. 50
		Barèges, Vichy, de Pennès, etc.	1 fr. 50

On donne des abonnements à prix réduits pour les douches.

DICTIONNAIRE

DES COMMUNES DU LOT de M. L. COMBARIEU archiviste départemental. Statistique, géographique historique, archéologique, géologique etc. avec carte du département.

5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 f. 50 par la Poste.

CARTE

DU LOT, la plus complète qui existe, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction: — 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.

NOTES

pour servir à l'histoire DES ETATS PROVINCIAUX DU QUERCY par M.-J. BAUDEL, Censeur au Lycée de Marseille. — 1 fr. au bureau du Journal du Lot, 1 fr. 20 par la poste.

TABLEAU

OFFICIEL DES DISTANCES de chaque Commune au chef-lieu du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'art. 93 du régl. du 18 juin 1841. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 f. 10 par la poste.

LE QUERCY

AUX ETATS GÉNÉRAUX DE 1789. — Assemblées des sénéchaussées, procès-verbal des séances — Liste complète des députés, par M. L. COMBARIEU, archiviste départemental. 45 exemplaires à vendre: 7 fr. au Bureau du Journal du Lot, 7 fr. 50 par la poste.

GOURDON

ET SES SEIGNEURS du X^e siècle au XIV^e siècle par MM. L. COMBARIEU et F. CANGARDEL. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. 1 f. 25 par la poste.

H. LAMIRAULT & C^{ie} Éditeurs
PARIS 61, Rue de Rennes, 61

GRANDE ENCYCLOPÉDIE
INVENTAIRE RAISONNÉ
Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX^e Siècle

SOUS LA DIRECTION DE
MM. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut; H. Dreyfus, professeur à l'École des langues orientales; F. Camille Dreyfus, député de la Seine; V. G. G. de la Faculté de médecine; G. G. G. de la Faculté de droit; C. A. Laisant, député de la Seine; H. Laurent, examinateur à l'École polytechnique; E. Levasseur, directeur de l'Institut; H. Maréchal, chargé de cours à la Sorbonne; E. Müntz, conservateur de l'École nationale des beaux-arts; A. Wailly, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25.000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8° cumulant de 1,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires. Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.

Chaque livraison 1 franc
Payables à raison de 10 francs par mois
Chaque volume broché 25 francs

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE
Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.